

**COMPTE -RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 20 MARS 2025**

La séance est ouverte à 17h15.

Le quorum pour 15 élus en exercice est de 8 élus.

Sont présents à l'ouverture de la séance présidée par la Vice-Présidente, Marie CORNEILLE

Présents :

Membres du Conseil d'Administration (11) : Marie CORNEILLE, Martine BATAIL, Eric DEHLING, Nadia EL HAJJAJI, François GILLET, Christiane KOBEL, Corinne LOISEL, Henri METZGER, Ada NUSSWITZ, Annouar SASSI, Huguette TURF-DARIUS.

Procurations (3) :

- Jean-Yves CAUSER a donné procuration à Marie CORNEILLE
- Khadija OUROUH, a donné procuration à Eric DEHLING
- Anne-Catherine GOETZ a donné procuration à Christiane KOBEL

Excusés non représentés (1) : Michèle LUTZ

Absent non représenté (0) : /

Aubierge APPOLINAIRE, Directrice du CCAS, fait fonction de secrétaire de séance.
Assiste également à la séance Delphine STRAUB, Cheffe de Service de l'Administration de Direction.

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N° Ordre	Délibération	Objet
1		Approbation du compte-rendu de la séance du 19 décembre 2024
2	N°2025-105	Délégation de pouvoirs du Vice-Président au Directeur et au Chef de service
3	N°2025-101	Décision modificative budgétaire n°1
4	N°2025-103	Conventions de prestations de services entre le CCAS de Mulhouse et le Pôle APSA
5	N°2025-104	Tarifs 2025 CCAS : mise en place des tarifs pour services rendus
6	N°2025-102	Prenons soin de nous et de nos proches : convention de subvention avec le Régime Local d'Assurance maladie Alsace-Moselle
7	N°2025-100	Information au conseil sur les décisions prises par le Président et le Vice-Président par délégation

Madame la Vice-Présidente remercie les administrateurs présents pour le premier Conseil d'Administration de l'année 2025.

Elle annonce la visite de Monsieur Julien LE GOFF, Sous-préfet de Mulhouse, en date du 12 mai prochain, de 11H à midi (les modalités d'organisation seront transmises dès que finalisées) ; un Sous-préfet qui, lors de l'inauguration du dispositif « Un chez soi d'abord » le 27 février dernier, a pu d'ores et déjà souligner la plus-value du CCAS sur le territoire dans son rôle de coordination et du repérage et du soutien, en lien avec l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs, aux plus démunis de la commune. Il a également souligné l'axe fort porté à la prévention et à la santé par notre structure.

Le Sous-Préfet sera également présent lors du CA du 12 juin où sera présenté le rapport d'activité 2024.

Afin de remplacer le séminaire initialement prévu le 27 février dernier, il est proposé d'organiser le 12 juin un apéritif déjeunatoire, suivi d'une après-midi de travail puis du conseil d'administration. Une invitation suivra prochainement.

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 19 décembre 2024 :

Le compte-rendu du conseil d'administration du 19 décembre 2024 n'a fait l'objet d'aucun commentaire et est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

2. Décision modificative budgétaire n°1

L'Agence Régionale de Santé a octroyé au CCAS une subvention de 27000€ pour le projet « Unité Mobile M'ta santé » pour 2023 et 2024. Faut de financements supplémentaires permettant de recruter un Chargé de mission dédié, le CCAS a sollicité et obtenu de la part de l'ARS un report sur l'exercice 2025 du CCAS ; cette opération nécessite un jeu d'écritures comptables entre les structures. C'est l'objet de la présente délibération.

L'Etat, via la Politique de la Ville est venue compléter ce financement. Ainsi, en 2025, le poste pourra donc être recruté à temps plein avec un financement de l'ARS à hauteur de 56% et de la politique de la Ville à 44%

Les missions principales du Chargé de mission « Santé Proximité » seront de contribuer au déploiement de l'Unité mobile M ta santé (notamment l'enjeu majeur de la captation du public éloigné de la santé) et de développer le réseau des habitants relais en santé ; Il s'agit d'un autre axe majeur du Contrat local de santé pour lequel le CCAS travaille en liens étroits avec PRAXIS qui se chargera de leur formation.

Cette délibération est aussi l'occasion de remercier l'ARS et l'Etat pour le soutien apporté à la mise en œuvre de ces projets.

Pour rappel, l'unité mobile M'ta santé va effectuer sa 3^{ème} tournée. Objectifs atteints pour les 2 premières (cf. bilan 2024 ci-joint), notamment en ce qui concerne la prévention du cancer du sein avec la réalisation de mammographie directement dans l'unité, ce qui permet aux habitants de renouer avec une démarche de prévention en obtenant des RDV rapides. Pour les tournées suivantes, il conviendra cependant de renforcer la communication afin de faire connaître ce dispositif au plus grand nombre.

Cette unité mobile fonctionne grâce à un partenariat étroit avec la CPTS Mulhouse Agglomération qui mobilise les professionnels de la santé et le CCAS lui adresse ses remerciements ainsi qu'aux associations présentes autour du camion.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

3. Conventions de prestations de services entre le CCAS et le Pôle APSA

Cette délibération concerne deux dispositifs mis en œuvre par le CCAS : « Prescri'mouv » et « Mulhouse Sport Santé » avec la signature de 2 conventions liant le CCAS et le pôle APSA.

La délibération vise à officialiser des conventions de services entre le CCAS de Mulhouse et le pôle APSA pour renforcer les initiatives de sport-santé. Face à l'augmentation des maladies chroniques et de la sédentarité, Mulhouse, engagée depuis 2018 dans le sport sur ordonnance, a mis en place une feuille de route en 2021 avec trois axes : sport sur ordonnance, consolidation des parcours sport-santé, et sport pour tous.

Une Maison Sport Santé, compilée par le service des sports de la Ville et le CCAS, inaugurée en 2021, facilite l'accès à l'activité physique pour tous les Mulhousiens.

En décembre 2023, la ville a signé son troisième Contrat Local de Santé, réaffirmant son engagement contre les inégalités de santé. Pour concrétiser ces objectifs, un enseignant en activité physique adaptée (EAPA) a été recruté en mai 2024 et rattaché au service Santé, Seniors et Handicap du CCAS depuis janvier 2025. Cet EAPA intervient dans les quartiers prioritaires pour promouvoir l'activité physique. Le CCAS, en tant qu'effecteur du dispositif "Prescri'mouv", peut refacturer certaines prestations au pôle APSA selon une grille tarifaire annuelle.

Les tarifs, applicables en 2025 et modifiables chaque année, sont proposés à votre vote également.

Les chiffres démontrant de la nécessité du Sport sur ordonnance :

- Inclusion en 2023 : 230 inclusions dont 22 éloignés de la pratique
- Inclusion en 2024 : 326 dont 101 éloignés de la pratique

Les enjeux incluent la promotion de l'activité physique dans les quartiers prioritaires et la poursuite des politiques locales de santé, notamment le Programme National Nutrition Santé. Les points d'attention concernent le financement du poste d'EAPA, partiellement dépendant des recettes des prestations et la nécessité de pérenniser ce poste sous une forme contractuelle plus stable.

Ces dispositifs permettent également de lutter contre les inégalités de santé et on constate que les habitants commencent à se renseigner spontanément sur le dispositif, preuve qu'il commence à être plus facilement identifiable et identifié.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

4. Tarifs 2025 CCAS : mise en place des tarifs pour services rendus

Cette délibération concerne le vote des tarifs 2025.

En lien avec la délibération précédente et afin d'autoriser le CCAS à refacturer les prestations, il est demandé de valider les tarifs applicables dès le 1^{er} janvier 2025.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

5. Prenons soin de nous et de nos proches : convention de subvention avec le Régime Local d'Assurance maladie Alsace-Moselle

Les difficultés sociolinguistiques limitent l'accès à la prévention et aux soins pour les personnes vulnérables, souvent mal informées sur la santé. Cela peut entraîner une absence de recours aux soins et des comportements nuisibles. Aussi, il est crucial de rendre les messages de santé compréhensibles pour ces personnes. La Ville puis le CCAS met en œuvre des actions ciblées pour permettre aux personnes éloignées de la santé de participer à des actions de prévention et d'accéder aux soins.

Depuis 2006, l'action « Prenons soin de nous et de nos proches » bénéficie à environ 350 personnes chaque année ; un projet pleinement intégré au Contrat Local de Santé (CLS) 2024-2028.

Les actions, programmées sur 12 mois, couvrent des thématiques comme la prévention et le dépistage du cancer et peuvent se conclure par un examen de prévention de santé. Elles sont destinées à des groupes en difficulté sociale ou linguistique, principalement des habitants des quartiers prioritaires et des personnes issues de l'immigration.

Ces actions nécessitent une approche de proximité, en collaboration avec les centres sociaux culturels et les associations de quartier qui intègrent la dimension santé dans leurs programmes en veillant à la bonne compréhension des messages par les bénéficiaires.

Le Conseil d'Administration du Régime Local d'Assurance Maladie a attribué au CCAS une subvention de 10 000 € pour la période du 01/09/2024 au 31/08/2025, sous réserve de la conclusion d'une convention ; objet de la présente délibération.

La Vice-Présidente profite de cette délibération pour remercier le Régime local d'assurance maladie qui nous soutient de longue date.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

A noter : invitation au 30 ans du régime local le 03.04.2025

le jeudi 3 avril 2025 de 16h00 à 19h00
à l'Architrave – 22 rue du Rhône – 67100 Strasbourg

Merci de confirmer votre participation
avant le 27 mars via le formulaire en ligne
dont vous trouverez le lien ci-dessous :

INSCRIPTION

PROGRAMME DETAILLE :

- **16h00** : Café d'accueil avec stands de partenaires en prévention santé
- **16h30** : Table ronde avec **M. Denis Raynaud**, Directeur de l'IRDES (Institut de recherche et de documentation en économie de la santé)
- **17h15** : Conférence du **Dr Aurélien Benoïd**, Président du Forum européen de bioéthique et neurologue
- **18h30** : Cocktail dinatoire avec stands du Régime Local et de partenaires en prévention santé

6. Délégation de pouvoirs du Vice-Président au Directeur et au Chef de service :

Lors de la création du CCAS de Mulhouse, un certain nombre de missions était exécuté par des collègues de la Ville de Mulhouse. C'est notamment le cas, par exemple, de la gestion des carrières des agents qui est gérée pour le compte du CCAS par le service RH de la Ville de Mulhouse ; les agents du CCAS étant des agents Ville mis à disposition.

C'est également le cas pour de nombreux actes comptables qui sont réalisés pour le moment par le service des Finances de la Ville de Mulhouse (contrôle, signature des documents comptables et bordereaux de transmission au comptable public). A compter du mois d'avril 2025, le processus comptable sera dans sa totalité transféré au CCAS et garanti par le service « Administration de Direction ». Un arrêté, actuellement en cours d'élaboration, viendra définir clairement les délégations de pouvoirs nécessaire pour permettre cette instruction à savoir : certification de la conformité et l'exactitude des pièces justificatives produites à l'appui des mandats de paiements et des titres de recettes et délégation de signature des bordereaux récapitulatifs de mandats de paiements, de titres de recettes et d'annulation.

Pour permettre la gestion des affaires courantes dans un délai raisonnable, ce travail sera assuré par la Vice-Présidente, la Directrice du CCAS ou la Cheffe de service de l'Administration de Direction.

La présente délibération vient acter cette possibilité.

La Directrice remercie l'équipe de l'Administration de Direction pour le travail réalisé et tout particulièrement la Cheffe de service.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

7. Rapport fait au CA des décisions prises par délégation

Cette délégation de pouvoirs est assortie de l'obligation de rendre compte au Conseil d'Administration des décisions prises par le Président ou le Vice-Président.

Les décisions suivantes ont été prises en application de ces dispositions :

Aide Sociale Facultative :

- 377 décisions individuelles du 1^{er} au 31 décembre 2024
778 décisions individuelles du 1^{er} janvier au 28 février 2025

Domiciliations :

- Au 31 décembre 2024 : 1001 dont 717 domiciliés actifs et 284 ayants droits
- Du 1^{er} au 31 décembre 2024
 - 64 domiciliations accordées (dont 45 premières demandes)
 - 2 refus
 - 10 radiations
- Au 28 février 2025 : 869 dont 635 domiciliés actifs et 234 ayants droits
- Du 1^{er} janvier au 28 février 2025
 - 146 domiciliations accordées (dont 45 premières demandes)
 - 1 refus
 - 183 radiations

Marchés publics et autres contrats de prestations :

- Renouvellement de la convention d'hébergement d'urgence pour une durée d'1 an du 4 février 2025 au 31 décembre 2025 avec le prestataire ResidHôtel Mulhouse Centre (soutien aux sinistrés)
- Notification le 14/02/2025 d'un marché « Agent de médiation et de sécurité pour le service Solidarité, Secours et Insertion du CCAS » d'un montant de 93 143,23 € HT pour 3 ans au prestataire SGIA SECURITE à Illzach

Pour information, une agression assez grave s'était produite en 2017 dans les locaux rue d'Alsace. Des mesures de protection avaient été prises pour une durée de 3 mois. La présence d'un agent de sécurité à l'entrée des locaux rassure à la fois les usagers et les agents. Il a donc été décidé, en concertation avec la Direction générale et les équipes de travailleurs sociaux, de maintenir ce dispositif. Cela permet de travailler dans un environnement de travail plus serein.

Autre rappel, dans le cadre du « Schéma départemental de la domiciliation 2022/2026 », présence de 5 opérateurs à Mulhouse :

- CCAS = mission obligatoire (art. L264-1CASF) = domiciliation des ménages sans droits ni titre de séjour, permet d'accéder à l'aide médicale Etat, pas de quota du nombre des ménages à domicilier

- 4 opérateurs agréés par l'Etat avec un quota de ménages à accompagner chaque année (une fois le quota atteint, report du public au CCAS) : ALSA pour leur public grand précaire), CeA pour les bénéficiaires rSa, Appona (x120) pour les gens du voyage et SURSO (x200) pour les ménages sans abris de droit commun et/ou en hébergement précaire

Le Conseil d'Administration prend acte des décisions prises par délégation de pouvoir.

8. Divers :

- **Rappel des dates des Conseils d'administration 2025** : 12 juin, 18 septembre, 13 novembre et 18 décembre
- **Des nouvelles de CASAM** : CASAM est un centre de soin créé en partenariat avec la CPTS Mulhouse Agglomération qui a ouvert ses portes le 1^{er} novembre 2024. Il est composé de cinq médecins libéraux retraités et salariés et de cinq internes en dernière année de médecine. Il fonctionne très bien. Il s'agit d'un centre de soin pour les affections longue durée ou chronique, principalement pour les habitants de Bourzwiller. Constat d'une augmentation de fréquentation satisfaisante. Les internes présents sur site sont ravis de contribuer à ce modèle innovant et rare en France. Pour Marie CORNEILLE qui a intégré le Conseil d'Administration de CASAM, ce dispositif est réellement novateur. Il permet de garantir une continuité de soins pour les usagers. Il convient cependant de préciser qu'il ne s'agit pas d'un centre médical social et qu'il est nécessaire de trouver un équilibre économique et financier.
- Pour les personnes sans droits ni titres, sans couverture sociale ou une couverture sociale partielle, existe toujours la possibilité d'accès à la permanence d'accès aux soins de santé - **PASS**, qui existe à Mulhouse depuis les années 90. La PASS est un dispositif passerelle de prise en charge médico-sociale réservé aux personnes nécessitant des soins mais ayant du mal à y accéder du fait de l'absence de protection sociale, de leurs conditions de vie, ou de leurs difficultés financières. Des consultations sont possibles à SURSO, boutique d'accueil de jour au profit de personnes sans domicile et au GHRMSA (cf. plaquette ci joint)

Numéro d'appel unique pour le dispositif de la PASS au GHRMSA
03.89.64.60.27

Du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h à 17h

Secrétariat du Service Social - Site de Mulhouse - Hôpital Emile Muller

20 rue du Dr Laennec - BP 1370

68070 MULHOUSE CEDEX

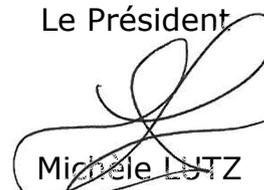
- **Ce jour, au CCAS, des 1ères portes ouvertes** organisées 1 rue d'Alsace en partenariat avec la CeA et Praxis. Thème /attractivité des métiers : « **Venez découvrir les métiers du social en collectivité !** ». Il s'agit d'une belle manière de montrer un nouveau regard sur les solidarités sur Mulhouse, de mettre en lumière les différents métiers du domaine social (annexe 1 et 2). Il est fortement envisagé de réitérer cette action en 2026.

Les administrateurs présents lors de la journée remercient les agents pour les échanges extrêmement intéressants et leur engagement.

- **Le 24 mars après-midi**, l'association Amaëlles organise des séances de découverte de l'Intelligence artificielle
- **Le 13 mai 2025 à 17h** : inauguration des locaux de la « Madeleine pour tous », un projet intergénérationnel en partenariat Amaëlles/association EPICES. 14H à la Maison du Temps libre : <https://www.amaelles.org/amaelles-epices-projet-intergenerationnel-la-madeleine-de-tous/>
- L'association Amaëlles organise des opérations pour les **grandes chaleurs**
Pour rappel : la loi du 30 juin 2004 instituait dans chaque département un **plan canicule** au profit des personnes âgées et handicapées vulnérables du fait de leur isolement à domicile. Depuis 2021, il a été transformé en une disposition spécifique ORSEC « gestion sanitaire des vagues de chaleur ». Ce plan est décliné au niveau territorial par le préfet de département en lien avec les acteurs concernés. Les mairies sont tenues de tenir un registre confidentiel municipal. En cas d'alerte canicule (niveau 3 dans le plan ORSEC) déclenché par le préfet, ce registre permet d'organiser l'intervention des services sociaux et sanitaires, ainsi qu'un contact périodique avec les personnes inscrites dans un registre confidentiel municipal, afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin. Pour la Ville de Mulhouse, ce registre est géré depuis le CCAS à la Clé des Aînés, lieu d'accueil et d'information au profit des seniors mulhousiens : 03 89 33 79 29
<https://www.mulhouse.fr/sante-solidarite-egalite/seniors/plan-canicule-pour-seniors/>
- **Le 12 juin 2025**, Eric DEHLING et Ada NUSSWITZ sont excusés pour l'après-midi de travail et pour le conseil d'administration. Avant cette date, une trame de questions sera réalisée et envoyée aux Administrateurs afin de faciliter les échanges. Un point sera également réalisé sur l'actualité des chantiers prioritaires et la reconstitution des trinômes.

Fin de la séance à 18h.

Le Président



Michèle LUTZ

Portes ouvertes

Découvrez les **métiers du social**
en **collectivités** !



**Faites le choix
d'un travail
qui a du sens !**

➔ **Jeudi 20 mars 2025 | de 9h à 17h**
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
1 rue d'Alsace à Mulhouse

Mulhouse



Emploi et formation

À la rescousse des métiers du social en crise des vocations

Le travail social traverse une période de crise liée à une perte de sens et une attractivité en déclin. Le centre communal d'action sociale et l'école Praxis de Mulhouse se sont greffés sur la Journée mondiale du travail social pour organiser une journée de découverte de ces métiers, avec des portes ouvertes au CCAS et un job dating à l'école Praxis. Les professionnels parlent de leurs métiers et de leurs difficultés.

Mulhouse, « une ville populaire, jeune, mélangée, avec jusqu'à 200 nationalités qui y sont représentées, un taux de pauvreté de 36 % bien supérieur à la moyenne nationale, et qui lutte pour améliorer son image », souligne Mohamed Boulguid, chef du service Solidarité secours et insertion de la Ville de Mulhouse. Ici, sans doute plus qu'ailleurs, on ne peut que constater l'intérêt du travail social dans le quotidien des habitants.

Changements de mentalités

Pour la première fois cette année, le centre communal d'action sociale (CCAS) organisait le jeudi 20 mars une journée portes ouvertes de ses locaux en collaboration avec la Collectivité européenne d'Alsace (CEA),

pour la Journée mondiale du travail social.

Des services en mal d'attractivité qui recrutent, tout comme les associations et autres structures du social qui participent ce jour-là au job dating organisé par l'école Praxis de Mulhouse. Dans le cadre de la convention qui lie la Ville et la CEA, un groupe de travail mêlant les deux collectivités planche d'ailleurs sur la question des difficultés de recrutement du travail social et cherche des moyens d'y remédier, en essayant de « mettre en avant comment ça se passe à Mulhouse, de déconstruire les représentations sur les métiers du social et de faire découvrir ces métiers méconnus », souligne Sylviane Rossé, cheffe du service Espaces solidarité adjointe à la CEA.

Un métier qui a beaucoup évolué

« On manque d'assistantes sociales, d'éducateurs spécialisés... Aujourd'hui, l'aide et l'humain attirent moins. Les étudiants se tournent davantage vers le commerce ou l'informatique. Il y a une vraie crise des vocations, un changement de société aussi que la période Covid a révélé, davantage d'individualisme, moins de solidarité », regrettent les deux professionnels du social. « À cause des conditions de travail, des sa-



David, en pleine discussion avec des éducatrices spécialisées du centre communal d'action sociale de Mulhouse et de la Collectivité européenne d'Alsace (CEA). Photo M.M.

laire aussi, car les métiers deviennent plus difficiles avec une population parfois plus problématique qui peut faire peur. »

Les assistantes sociales discutent entre elles et confirment : « En dix ans, le métier a beaucoup évolué. Il y a plus d'administratif, de contrôles, on doit rendre des comptes à nos financeurs. Et la situation des bénéficiaires se dégrade, les gens vont moins bien, l'inflation, tout

augmente. Pas facile avec 560 C... On est démunies. Et il y a la dématérialisation, on fait beaucoup d'aides à la démarche en ligne, qui n'est pas notre cœur de métier, surtout depuis deux ou trois ans. Avant, on faisait plus de terrain. On se demande à quoi on sert... », constatent-elles, pourtant toujours aussi passionnées par leur profession.

Car le social, c'est comme la santé, une vocation. David, 35

ans, d'Ottmarsheim, a déjà eu plein de jobs. Puis il a travaillé deux ans à la régie de Bourtzwiller. C'est là qu'il a découvert les métiers du social. Alors quand la régie a fermé, il a décidé de se former via France Travail. Après plusieurs stages, il est sûr de vouloir travailler auprès des jeunes. Entraîneur d'une équipe de handball, en attendant de trouver quelque chose qui lui convienne, il a accepté un poste de chauffeur livreur en intérim.

Mais ce qu'il aime, « c'est le contact avec les gens, accompagner les personnes, être utile, se sentir utile ». Alors, après ses heures, il est venu aux portes ouvertes du CCAS, y laisser quelques CV, prendre des contacts.

Des métiers pour tous les profils

C'est aussi le cas d'Odile, 35 ans, de Kingersheim, qui a découvert les métiers du social dans son ancien poste dans une entreprise de pompes funèbres. Maman de deux enfants, avec un parcours compliqué quand elle était enfant, elle est venue pour se renseigner sur les métiers de l'aide à l'enfance : « Quel que soit le parcours, on peut quand même réussir. Je l'ai vécu, j'aimerais aider en ce sens », dit-elle en visite au CCAS, en précisant qu'elle a aussi postulé au service état civil de la mairie.

Les métiers du social veulent s'ouvrir à tous les profils de candidats. Après un master en économie sociale et solidaire à l'Université de Haute-Alsace, Geoffroy-Serge, 30 ans, est présent lui aussi au CCAS. « Je suis venu pour découvrir ces métiers, assistant social, éducateur spécialisé, etc. » Il passera de salle en salle pour approfondir ses connaissances et, qui sait, trouver la carrière qui lui correspondrait le mieux.

● Textes : Michèle Marchetti

Le travail social à Mulhouse, c'est quoi ?

Le travail social vise à accompagner des personnes en difficulté (protection de l'enfance, lutte contre l'exclusion et la précarité, handicap et accompagnement médico-social, santé et psychiatrie, personnes âgées ou en perte d'autonomie, immigration et intégration, justice et réinsertion sociale).

Ce travail est assuré par des assistantes sociales, éducateurs spécialisés, conseillers en économie sociale et familiale, animateurs socioculturels, services sociaux de collectivités, associations, établissements médico-sociaux, missions locales, centres de formations, etc.

Les différentes collectivités qui ont en charge la gestion en collaboration, communes et départements - ici, la Collectivité européenne d'Alsace - assurent la plus grosse part des financements.

Ainsi, à Mulhouse, les deux Espaces solidarité de la CEA (Doller et Drouot) réunissent quelque 80 travailleurs sociaux ; et la Ville de Mulhouse, 70 agents, au CCAS et à la Clé des aînés au sein du service Solidarité secours et insertion.

En ordre de marche pour relancer la filière

Face à la crise des vocations dans le social, à la perte d'attractivité de ces métiers, aux difficultés de recrutement, les acteurs du social se mettent en ordre de marche pour rassurer, expliquer qu'un « travailleur social n'est pas seul », comme le dit Mohamed Boulguid du centre communal d'action sociale de Mulhouse. Que ces acteurs du social travaillent au sein d'une équipe, avec des partenaires, les collectivités, des associations et autres structures, comme l'école Praxis, l'IUT de Belfort-Montbéliard.

Job dating et portes ouvertes

Ils vont dans les collèges, les lycées, les collectivités et organisent des portes ouvertes. Praxis planifie également des jobs dating, des portes ouvertes deux fois par an pour la première fois en 2025 (pour la phase complémentaire de Parcours sup) et participe à des forums dans toute l'Alsace. C'est dans ce cadre que l'école Praxis organisait jeudi 20 mars un job dating des métiers du social à l'attention

des étudiants de troisième année qui n'auront pas de mal à trouver un emploi, des premières années qui cherchent des stages, mais aussi de lycéens qui voudraient découvrir ces métiers et ces formations qui vont de l'infra-bac à bac +5.

Parce que la crise des vocations commence là, au moment des études, et doit donc être réglée à ce moment-là. « Depuis plusieurs années, on constate une baisse du nombre de candidats pour nos formations, explique Hanan Rahimi, directeur général adjoint de l'école Praxis, une baisse de 20 % à 40 %. » Ainsi, si la formation « éducateurs spécialisés » est remplie, celle des « formateurs pour jeunes enfants » l'est tout juste et il manque cinq personnes dans la formation « assistants de service social ».

Attirer les candidats dès le lycée

Autre constat, « les bacheliers se dirigent vers ces métiers étaient autrefois minoritaires, par rapport aux personnes en reconversion. Aujourd'hui, c'est l'inverse,



Soryanne et Océane voudraient travailler dans l'aide sociale à l'enfance. Photo Michèle Marchetti

avec comme conséquence une vision peut-être mûre du métier... Afin de lever un frein pour ceux qui voudraient rapidement gagner un salaire, l'école Praxis a créé son centre de formation en 2023, « ce qui permet aussi d'être à l'écoute de nos partenaires, avec un nombre d'apprentis en augmentation et à 100 % aujourd'hui », poursuit Hanan Rahimi.

Celui-ci regrette le côté paradoxal de l'injonction... « On a besoin de ces métiers, mais l'incertitude pèse sur les

financements de leur apprentissage et sur leur avenir... Alors qu'il faudrait des facilités pour le recrutement, pour la validation des acquis, pour les aides pour les apprentis des collectivités territoriales, etc. »

En attendant, le jour du job dating à l'école Praxis, beaucoup de jeunes étaient présents : des lycéens de Mulhouse, Colmar et Belfort notamment, des lycéennes surtout, comme Mila, 17 ans, de Colmar, qui cherche une alternance en tant qu'éduca-

trice spécialisée : « Si je trouve un contrat, ce sera plus simple d'intégrer l'école », déclare la lycéenne, très motivée : « J'ai toujours aimé aider les autres, accompagner les gens, être à l'écoute, être utile. J'ai une petite sœur, j'aime être là pour elle. »

Camille : « Accompagner au quotidien »

Soryanne, 17 ans également, est venue avec son amie Océane de Belfort pour participer au job dating. Elle cherche un apprentissage dans l'aide sociale à l'enfance : « Je suis sociable, j'aime le contact, je veux aider les autres », déclare-t-elle. Il y a aussi Camille, 22 ans, de Wittelsheim, qui a d'abord pensé devenir aide-soignante ou infirmière avant de se rendre compte que « plus qu'aider les gens dans une phase aiguë comme le réclame le médical, j'aimerais accompagner les personnes dans leur quotidien, comme le permettent les métiers du social ». Le social reste une vocation, et des jeunes gardent la foi. Tout n'est pas perdu.